

LE SERVICE PUBLIC POUR LA GARANTIE D'UNE RÉNOVATION RÉUSSIE

CONSEIL	DIAGNOSTIC
FINANCEMENT	TRAVAUX

Les collectivités de la Loire se sont associées aux professionnels du bâtiment ainsi qu'aux banques pour créer un service public destiné à accompagner les propriétaires qui veulent améliorer la performance énergétique de leur logement et/ou réaliser des travaux d'adaptation



Avec le soutien de



Rénov'actions 42

LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

04 77 41 41 25

Les conseillers Rénov'actions42 sont à votre disposition gratuitement pour un rendez-vous

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

À la Maison de l'Habitat
20 A rue Balajé - Saint-Etienne
5 rue Brison - Roanne
53 rue de la République - Montbrison

Et près de chez vous
Pour connaître les horaires de 20 permanences dans la Loire
www.renovactions42.org

Rénov'actions42 est l'Espace Conseil France Rénov' de la Loire



Rénov'actions 42

LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

04 77 41 41 25

Service public gratuit d'accompagnement à la rénovation



À VOS CÔTÉS POUR RÉUSSIR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION

Ne pas jeter sur la voie publique - 2024 - 09

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS TOUT AU LONG DE VOTRE PROJET

1 DÉFINITION
DE VOTRE PROJET SELON
VOS BESOINS ET RESSOURCES



2 ÉVALUATION ÉNERGÉTIQUE
ET DÉFINITION D'UN PROGRAMME
DE TRAVAUX



3 MISE EN RELATION
AVEC DES ENTREPRISES
LOCALES



4 € PLAN DE FINANCEMENT
ET MOBILISATION DES AIDES



5 SUIVI DE
VOS TRAVAUX



6 VÉRIFICATION DE VOTRE
CONSOMMATION APRÈS TRAVAUX



Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique et/ou d'adaptation de votre logement ?

- Comment s'y prendre ?
- De quelles aides financières pouvez-vous bénéficier ?
 - Quels professionnels du bâtiment contacter ?
 - Quelles techniques choisir ?

NOUS VOUS AIDONS À FAIRE LES BONS CHOIX

Votre conseiller Rénov'actions42 vous accompagne gratuitement

à chaque étape des travaux de rénovation énergétique et d'adaptation de votre logement

Il répond à toutes vos questions
concernant votre projet de rénovation

Il réalise une évaluation énergétique
de votre logement afin d'identifier les faiblesses thermiques

Il vous oriente vers des professionnels
du bâtiment engagés dans la performance énergétique

**Il vous aide à optimiser votre dossier de
financement**

en mobilisant tous les dispositifs d'aides publiques (aides locales, MaPrimeRénov', MaPrimeAdapt', éco-prêt à taux zéro, certificats d'économie d'énergie...)

Il reste un soutien pendant les travaux
et dresse un **bilan des économies réelles** après travaux



POURQUOI RÉNOVER VOTRE LOGEMENT ?

> Améliorer votre confort

Fini le froid, les courants d'air, le bruit, l'humidité...

> Valoriser votre bien

Un bon DPE, c'est une revente facile

> Diminuer votre facture

Une consommation de chauffage réduite

> Vivre chez soi plus longtemps

Adapter votre logement pour plus d'autonomie

> Réduire son impact environnemental

Moins d'émissions de gaz à effet de serre